



9 nouveaux lauréats en Nouvelle-Aquitaine du fonds d'accélération des investissements industriels

lundi 29 novembre 2021, par [lpe](#)

Dans le cadre du déploiement du plan France Relance, Fabienne BUCCIO, préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, et Alain ROUSSET, président du Conseil régional, ont sélectionné 9 nouvelles entreprises régionales lauréates du fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires :

- LA NOIX GAILLARDE (19) pour l'implantation d'une nouvelle usine et l'accroissement des capacités de production.
- MATIERE (19) pour le développement d'une production d'armatures sur le site de Brive.
- CANAPES DESIGN (19) pour l'extension du site industriel et la modernisation de l'outil de production.
- ADAM (23) pour un nouveau site de fabrication et l'acquisition de nouveaux équipements.
- SODOPAC (24) pour la création d'une nouvelle ligne d'injection polyuréthane.
- CASTEL FRERES (33) pour le réaménagement des lignes d'embouteillage et l'optimisation du processus de vinification des vins et du nettoyage du chai.
- APF ENTREPRISES 64 (64) pour la création d'un pôle textile en mode éthique.
- ECOLIENCE (86) pour la construction d'une unité de transformation de produits bio.
- CLOTURES ET PIQUETS (87) pour l'acquisition d'une ligne de production automatisée.

Lancé par le ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance, le fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires, initialement doté de 400 millions d'euros à l'échelle nationale, a été renforcé par une enveloppe supplémentaire de 300 millions d'euros cofinancée à parité par l'État et les Régions puis un complément de 150 millions d'euros annoncé en septembre 2021. En aidant les projets industriels les plus structurants pour les territoires pouvant démarrer entre 6 mois et un an, ce fonds a pour objectif de permettre aux entreprises de rebondir après la crise.

Ces 9 nouveaux projets représentent 2,7 millions d'euros de subventions pour un total de 15,6 millions d'euros d'investissements productifs à l'échelle de la région. Ces projets créeront plus de 200 emplois. Ils permettront aux entreprises concernées de diversifier leur activité, de moderniser leurs procédés de fabrication et ainsi de pérenniser leur présence en Nouvelle-Aquitaine. Ils viennent compléter les précédentes sélections de lauréats annoncées en novembre 2020, janvier, avril, mai, juillet et septembre 2021 portant à plus de 59,4 millions d'euros le soutien de l'État et de la Région Nouvelle-Aquitaine à des projets régionaux via le fonds d'accélération des investissements industriels.

Dans les prochaines semaines, d'autres projets en Nouvelle-Aquitaine seront sélectionnés pour bénéficier de ce fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires.

Pour en savoir plus sur le plan « France Relance » : planderelance.gouv.fr